

Le rapport du jury sur le résultat du concours sera inséré dans le bulletin que le Comité directeur de l'Association publie chaque année pour rendre compte des opérations de l'œuvre.

N.B. — Pour toutes les questions relatives à l'admission des modèles à l'exposition, à leur installation, à l'espace qu'ils réclament, à leur transport, à leur déballage, etc., etc., les exposants doivent s'adresser, *avant le 1<sup>er</sup> octobre prochain*, au secrétaire général de la section congolaise, M. le baron de Béthune, place du Trône, 4, à Bruxelles.

*Le lieutenant général aide de camp du Roi,  
président de l'Association congolaise et africaine de la Croix-Rouge,*

Vicomte JOLLY.

---

## DANEMARK

---

### LA SOCIÉTÉ DANOISE EN 1892

Quant à notre activité intérieure, dit le rapport annuel de la Société danoise pour 1892, c'est, comme toujours, de la section des secours aux malades que nous avons surtout à rendre compte.

En 1892. 5 élèves infirmières ont été instruites à l'Hôpital de la Commune et à la Maternité. Dans le courant de l'année, 4 de celles-ci ont été reçues infirmières, et la Société aurait pu maintenant compter sur 54 infirmières, si dans le courant de l'année elle n'en avait perdu 6, de sorte qu'à la fin de l'année nous ne disposions que de 48 infirmières. De ces 6 infirmières, l'une a quitté le service pour se marier, 3 l'ont quitté pour d'autres vocations, se sentant à bout de forces, tandis que 2 nous ont été ravies par la mort. Les infirmières ont orné de fleurs les cercueils de ces dernières, et le convoi de l'une d'elles a été suivi par une députation de ses camarades, honneur qui n'a pu être rendu à l'autre, celle-ci étant enterrée trop loin, dans son île natale de Bornholm.

Des 48 infirmières, 3 ont servi à l'hôpital de la garnison d'Else-neur et dans des cliniques privées.

En 1892, nos infirmières ont fait 40,247 gardes en 373 services, dont 282 à Copenhague et 91 en province ou à l'étranger.

La réduction pour les soins gratuits et à prix réduit, s'élevant à kr. 2701 et 50 öre, a été couverte au moyen des contributions du « Fidéicommiss Classen », des « Legs Spannier », du fonds Raben-Levetzau, de la « Caisse d'Épargne de Copenhague et des environs » et de l'administration du « Chapitre de Vallö ».

En outre, S. M. le roi a daigné disposer, pour cet usage, de kr. 500, qui nous ont été versés, sur l'excédent du produit qu'a donné l'exposition des présents reçus par LL. MM. à l'occasion de leurs noces d'or.

Si le compte rendu financier de notre section de secours aux malades accuse, pour 1892, un déficit extraordinaire, cela provient de ce que, cette année, il y a eu bien plus de cas de maladie parmi nos infirmières que les années précédentes. Le Comité ne saurait assez remercier « l'Hôpital royal de Frédéric » et « l'Hôpital de la Commune » de la bienveillance avec laquelle ces institutions ont admis nos infirmières aux places à soins gratuits, fondées au moyen de legs à l'Hôpital, et le « Fidéicommiss Classen », qui a bien voulu recevoir plusieurs de nos infirmières au « Rekonvalescenthjem » (maison des convalescents) à Arresödal, et leur y donner le séjour gratuit après le traitement à l'Hôpital.

La Société sectionnaire de Aarhus compte treize infirmières de service et 3 élèves.

Le Comité, avec le secours de l'Etat, s'est chargé, en 1892, de l'éducation de dix élèves infirmières pour les sociétés de province de Langelse-Fuglebølle, de Nykjøbing en Séelande, de la paroisse de Kjøng, de Tjustrup Hildagerlille, de la paroisse de Saint-Pierre à Slagelse, de la paroisse de Ryslinge, de celle de Gylling, de Frederiksberg, de Hillerød et de Nyhøsen et de Nysted-Aalholm.

Le Comité a cru devoir étendre à huit mois la durée de l'éducation des élèves de province, qui auparavant se faisait en six mois, ce temps ne s'étant pas trouvé suffisant pour leur permettre d'acquérir les connaissances requises. Le Comité a eu la satisfaction de voir que toutes les sociétés de secours se sont empressées d'adhérer à cette prolongation.

Dans notre rapport de 1888<sup>1</sup>, nous avons mentionné que la

<sup>1</sup> T. XX, p. 186.

Société avait, en partie d'après des modèles anglais, fait construire des brancards-charrettes, pour le transport des malades et des blessés de l'hôpital au chemin de fer ou au bateau à vapeur, et dans le rapport de 1889<sup>1</sup>, nous avons annoncé que ces brancards, après avoir figuré à l'Exposition scandinave de 1888 à Copenhague, avaient été essayés par le corps des médecins de l'armée, pendant les manœuvres de cantonnement et les grandes manœuvres, et trouvés satisfaisants. Plus tard, le Comité a fait faire plusieurs de ces brancards-charrettes, qu'il a prêtés aux différentes garnisons, ou ils ont servi à transporter les malades des casernes ou des quartiers aux hôpitaux. Le Comité a appris avec plaisir que le corps des médecins et celui de l'intendance ont, après ces essais, désiré que l'on fournit l'armée d'un certain nombre de brancards-charrettes et que le ministre de la guerre a proposé d'en acheter cinquante.

La Société a reçu, du fabricant M. C.-F. Christoph, un lit et un lavabo, destinés à l'aménagement intérieur des « tentes Docker », construites par la maison Christoph et Unmack: Le lit et le lavabo se replient, de façon à n'occuper qu'un très petit espace, et sont par là faciles à transporter. Ces objets, exposés par M. Christoph à l'Exposition internationale de la Croix-Rouge à Berlin, en 1889, y ont obtenu la médaille d'or et une prime. Le Comité a accepté ce don avec reconnaissance et pense en faire plus tard l'essai.

Les cours de Samaritains, continués pendant une série d'années, n'ont pas eu lieu à Copenhague en 1892, l'affluence des auditeurs, commençant à s'y montrer moins forte qu'auparavant ; mais il y en a eu deux à Aarhus, sous la direction de M. Ch. Weiss, médecin de l'hôpital, un à Elseneur, de M. le médecin supérieur Möller, et un à Aalborg, fait par M. le médecin supérieur Lorentzen.

La caisse de la Société a subvenu aux frais de ces cours.

La conférence de Genève de 1863, ainsi que les sociétés de la Croix-Rouge qui en émanent et dont l'activité se répand sur tout le monde civilisé, ne sont, malgré le grand nombre d'années pendant lesquelles elles ont travaillé, guère assez connues ni comprises chez nous. C'est pourquoi le Comité a vu avec plaisir que, dans le n° 1 de la feuille périodique publiée par le ministère de la guerre, le « Soldater-Losning » (*Lecture du Soldat*), M. Gordon-

<sup>1</sup> T. XXI, p. 141

Norrie, médecin militaire, a donné aux soldats, sous une forme très populaire, une idée excellente de cette institution, si importante pour eux. Il faut espérer que cet article aura contribué à répandre en Danemark la compréhension de l'œuvre de la « Croix-Rouge » et de son utilité.

Pendant l'épidémie de choléra à Hambourg, quelques-unes des infirmières de la Société ont été placées aux stations de quarantaine et aux hôpitaux établis en plusieurs endroits de la province, pour y recevoir les personnes qui seraient atteintes du choléra.

Le Conseil de santé à Copenhague, et ceux de différentes provinces, ont fait demander au Comité si l'on pouvait s'attendre à ce que les infirmières de la Société fussent mises à la disposition des Conseils de santé, dans le cas où une épidémie de choléra éclaterait dans le pays, pour être placées dans les hôpitaux qu'on établirait alors. Le Comité a répondu qu'il pensait, en cas d'épidémie, disposer, autant que possible, de ses infirmières pour soigner les cholériques, mais qu'il désirait qu'on leur donnât des positions supérieures, afin que les soins donnés aux malades fussent, autant que possible, bien dirigés.

Le Comité central de la Société danoise est composé actuellement comme suit :

C.-A.-F. THOMSEN, lieutenant général; *président de la Société.*

A.-P.-C. ABRAHAMS, conseiller de justice; *secrétaire de la Société.*

E.-J.-A. CARSTENSEN, chambellan.

L.-J. GRÖN, négociant; *trésorier de la Société.*

S.-W.-V. PFAFF, major-général.

F.-C.-G. SCHÖLLER, colonel.

S.-H.-O. BAGGE, conseiller d'Etat.

C.-S.-M.-N. ENGELSTED, docteur en médecine.

E.-A. A. MARCUSSEN, capitaine.

F.-C.-R. SCHEEL, comte, chambellan; *vice-président de la Société.*

C.-L. STUDSGAARD, professeur, docteur en médecine, chirurgien en chef.

Les recettes de la Société se sont élevées, en 1892, à kr. 20,413 98 et les dépenses à kr. 10,156 28. Au 1<sup>er</sup> janvier 1893 sa fortune était de kr. 32,857, le fonds Juel-Brockdorff de kr. 114,884 et le fonds de pension de retraite des infirmières de kr. 52,062.